



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais dentaires

Question écrite n° 67010

Texte de la question

M. Pierre Brana attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la réforme des soins dentaires. Le problème posé par la santé bucco-dentaire, le renoncement aux soins d'un certain nombre de personnes, l'a conduite à relancer ce projet de réforme en s'appuyant notamment sur le « rapport Yahiel ». Elle propose de prendre des mesures de prévention concernant les jeunes et d'engager une réforme en plusieurs phases. A l'instar du rapport de M. Yahiel, qui a constaté le caractère indispensable d'une réforme de fond, et de l'analyse des chirurgiens-dentistes consultés, il souhaite savoir si des actions de prévention intéressant l'ensemble de la population sont envisagées et surtout si dès cette année des moyens sont prévus pour s'occuper des soins les plus urgents, quel que soit l'âge des patients. Pour la première fois depuis longtemps, caisses d'assurance maladie, « financeurs » complémentaires et chirurgiens-dentistes semblent d'accord sur le principe d'une véritable réforme des soins dentaires et d'une amélioration des prises en charge. Aussi il souhaite connaître le montant des crédits prévus et s'ils vont figurer dans la prochaine loi relative au financement de la sécurité sociale pour 2002. Plus généralement, il la remercie de lui indiquer ses objectifs au regard de ce problème de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Brana](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67010

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5722